## Antoine d'Estrées et ses fils

Cette noble famille picarde a marqué la Ville de Noyon au XVIème siècle.

Antoine d'Estrées, vicomte de soissons et Marquis de Coeuvres demeurait en son château voisin de la vallée de l'Aisne (à moins de vingt kilomètres de Soissons).

C'était un homme brave et un noble seigneur, mais un époux indulgent. Il avait épousé Françoise Babou de la Bourdaisière.

Dans la région de Tours, Marie Gautier, dame de La Bourdaisière, avait eu sept filles. "Cette famille, disait Tallemant des Réaux, était une race la plus fertile en femme galante qui ait jamais été en France". (Il comptait jusqu'à vingt cinq ou vingt six femmes faciles). Les sept filles de cette famille étaient appelées "les sept péchés capitaux" Françoise était l'une de ces filles. Etant jeune fille, elle avait été courtisée par le poète Ronsard. Les sonnets dédiés à l'Astrée sont des hymnes à sa beauté.

"Ta beauté seule est ton seul ornement,

Beauté qu'Amour en son sein a couvée.

Cache ta perle en l'Orient trouvée,

Tes grâces soient tes bagues seulement..."

Ils eurent deux garçons et cinq filles. Ayant peu d'illusions sur sa famille, il disait : "Voyez-vous cette femme? Elle me fera un clapier à putains de ma maison". Il est vrai que son épouse le trompait avec du Guast, familier d'Henri III, et qu'en 1588, elle était définitivement partie, en Auvergne, avec un damoiseau qui avait vingt ans de moins qu'elle, le marquis d'Allègre, qui sera gouverneur d'Issoire.

C'est donc Madame Isabeau de Sourdis, une soeur de la mère, qui élèvera ces sept enfants. Cette dame avait pour mari, un fidèle du roi, gouverneur de Chartres, mais était aussi de complaisances pour le bien de la famille. On a dit qu'elle avait proposé Gabrielle, âgée de quinze ans au roi (contre six mille écus). "Pour du blanc et du maigre, j'en ai tant que j'en veux chez la reine ma femme" dit Henri III qui n'avait pas l'intention de ne penser plus "Mignons".

Antoine d'Estrées, gouverneur de Noyon depuis 1591, en récompense de sa belle défense, lors du siège de Noyon, par la Ligue, en 1593 fut nommé Gouverneur général de l'Ile-de-France, puis Grand-maître de l'Artillerie (charge qu'il abandonnera en 1600 en faveur de Sully).

Mais parlons des fils:
L'aîné, François Louis
d'Estrées qui suivit la carrières des armes, fut grièvement blessé au siège de
Laon en 1594. Il mourut,
près de Gabrielle, dans le
château de Coucy qui
appartenait à un cousin
Philippe de Longueval.

François Annibal d'Estrées, naquit à Paris, en 1573. Il suivait la carrière ecclésiastique et fut nommé Evêque de Noyon, en 1594, après la mort de l'évêque Jean Meusnier décédé le 9 juillet (avant d'avoir été intronisé). Il ne fut pas préconisé et, à

la mort de son frère aîné, il lui appartint de retrouver la vie civile et le devoir d'assurer la lignée. Il est lieutenant général, puis gouverneur de Laon.

Son successeur, au siège de Noyon, Charles de Balsac de ne sera nommé qu'en 1596. Pendant le règne d'Henri IV, il aura pour le Roi, un rôle diplomatique important.

Sous Louis XIII, il sera ambassadeur à Rome. Il participa très activement, en 1621 (et même avec violence) à l'élection du pape Grégoire XV (Pape de 1621 à 1623). Puis il deviendra ambassadeur en Suisse.

Nommé maréchal de France en 1626, il participera aux campagnes d'Italie et d'Allemagne. On lui doit la prise de Trèves en 1632.

Il reviendra, comme ambassadeur à Rome, de 1636 à 1648.

Sous Louis XIV, en 1648, le marquisat d'Estrées est érigé en Duché-Pairie.

En 1654, il est nommé gouverneur d'Ile de France, à la suite de son Père.

Il écrivit des "Mémoires" sur la régence de Marie de Médicis, qu'Henri IV avait épousé en 1600 (après avoir divorcé d'avec Marguerite de Navarre)

Il se marie à 93 ans, en troisième noce, avec Mademoiselle de Manicamp, Gabrielle de Longueval qui lui survécut dix ans ; puisque lui-même mourut, à Paris, en 1670. NR: il y a préconisation lorsque le pape donne l'investiture canonique à un évêque nommé par l'autorité civile, c'est-à-dire par le Roi.

François-Annibal d'ESTRÉES

Docteur Jean Lefranc Président de la Société Historique de Noyon